

Le Temps 5 giugno 2022

Joseph Deiss: «Au Conseil de sécurité, le droit de veto est un problème»

Multilatéralisme

Abonné

L'ancien conseiller fédéral se réjouit de voir la Suisse accéder au Conseil de sécurité de l'ONU. Il se désespère de constater qu'«aucune force ne se dégage pour mettre fin au carnage en Ukraine». Mais l'existence de l'ONU n'en reste pas moins indispensable pour le bien de l'humanité



[Joseph Deiss, ici en compagnie du secrétaire général de l'ONU Kofi Annan. — © FABRICE COFFRINI / KEYSTONE](#)



[Michel Guillaume](#)

Publié dimanche 5 juin 2022 à 15:15

Modifié dimanche 5 juin 2022 à 18:00

Toujours fringant malgré ses 76 ans, Joseph Deiss connaît une retraite active, publiant ces jours un livre racontant son périple entre Fribourg et Canterbury. Le professeur et économiste est le conseiller fédéral qui a fait adhérer la Suisse à l'ONU en 2002, avant de présider son assemblée générale en 2010. C'est à ce titre qu'il s'est livré au *Temps*.

Le Temps: Le 9 juin, la Suisse devrait devenir membre du Conseil de sécurité de l'ONU. Quel sentiment éprouvez-vous?

Joseph Deiss: Cela fait vingt ans que notre pays est membre de l'ONU et que nous n'avons rencontré aucun problème alors que nos adversaires s'alarmaient de la perte de notre souveraineté, de notre neutralité et même de notre âme. «C'est New York qui décidera pour nous», entendait-on. Vingt ans plus tard, nous sommes majeurs, donc qualifiés pour honorer cette mission importante de membre du Conseil de sécurité. J'en suis très fier.

En 1986, le peuple suisse avait largement rejeté l'adhésion à l'ONU. Comment expliquez-vous son revirement lorsqu'il dit oui en 2002?

Lorsque je suis arrivé au Conseil fédéral en été 1999 à la tête des Affaires étrangères, je me suis fixé comme premier objectif de faire adhérer la Suisse à l'ONU. Je suis allé voir son secrétaire général, Kofi Annan, qui, enchanté, m'a demandé ce qu'il pouvait faire pour moi. «Surtout, ne faites rien, car les Suisses détestent qu'on se mêle de leurs affaires», ai-je répondu. Après le non de la Suisse à l'Espace économique européen (EEE) en 1992 et la longue traversée du désert qui a suivi, nous avons pris soin d'échelonner les votations sur la politique extérieure: ce fut oui au premier paquet d'accords bilatéraux avec l'UE en 2000, oui au Partenariat pour la paix en 2001 et oui à l'adhésion à l'ONU en 2002. Nous avons pu démontrer que cette adhésion ne nuisait en rien à notre neutralité. A l'époque, un autre pays neutre, l'Irlande, était non seulement membre du Conseil de sécurité, mais elle le présidait!

Lire aussi: [Pascale Baeriswyl: «La Suisse peut apporter une contribution précieuse au Conseil de sécurité»](#)

En 2011, vous déclariez que l'ONU était l'autorité morale du monde. Le diriez-vous encore aujourd'hui?

Absolument, et cela malgré la guerre en Ukraine. Avec ses 193 membres, l'ONU reste la seule organisation universelle qui veille à la promotion de la paix. Elle reste ce havre où l'humanité a déposé des conventions et une charte préservant les droits humains fondamentaux. Actuellement, l'ONU a déployé 100 000 femmes et hommes engagés dans de nombreuses missions dans le monde entier. On ne peut pas jeter cela tout simplement aux orties.

Mais la crise ukrainienne ne prouve-t-elle pas que cette institution est paralysée, le veto russe empêchant la prise de toute sanction?

Prétendre cela, c'est sous-entendre qu'il y aurait un autre organe qui ferait mieux, ce qui n'est pas le cas. On devrait au contraire se réjouir qu'il existe les Nations unies, bien sûr imparfaites, et même en grande difficulté lorsqu'un membre permanent du Conseil de sécurité est lui-même impliqué dans un conflit. Le droit de veto est

effectivement un problème. Mais si vous le supprimiez, les grandes puissances quitteraient l'ONU. C'est de la realpolitik.

Lire encore: [Marginalisée en Ukraine, l'ONU sert-elle encore à quelque chose?](#)

Justement, le Conseil de sécurité n'est-il pas pris en otage par les cinq grandes puissances (Etats-Unis, Chine, Russie, France et Grande-Bretagne) qui le détiennent?

Non! Ces grandes puissances peuvent refuser des résolutions du Conseil de sécurité. Mais leurs voix ne suffisent pas pour imposer une résolution puisqu'il faut neuf voix. Cela signifie que les dix membres non permanents ne sont pas la cinquième roue du char.

La Suisse est un petit Etat. Que pourrait-elle apporter dans ce Conseil de sécurité?

Je vous donne un exemple. Le 26 avril dernier, l'Assemblée générale a décidé que chaque fois qu'un pays utilise son droit de veto pour ses propres intérêts, il doit se justifier devant elle. Or, cette très bonne résolution a été proposée par le Liechtenstein. Ce qu'il y a de terrible aujourd'hui, c'est qu'on laisse l'Ukraine mourir en retardant l'arrivée de l'aide militaire. La situation est sordide, diabolique, perverse. Je viens d'écrire un livre* qui raconte mon voyage entre Fribourg et Canterbury. En traversant beaucoup de champs de bataille, j'ai éprouvé une grande colère et je me suis demandé pourquoi personne ne s'était levé pour dire «stop». C'est cela qui est affligeant en ce moment: aucune force ne se dégage pour mettre fin au carnage en Ukraine. Nous sommes en face d'un agresseur qui a fait du mensonge une vertu d'Etat.

Y a-t-il une chance de réformer ce Conseil de sécurité?

En tant que président de l'Assemblée générale, j'avais empoigné cette question. J'avais constaté que deux grandes régions y étaient sous-représentées, soit l'Afrique et l'Asie. J'avais proposé un plan en trois points: en premier lieu, je prônais d'élargir le cénacle à 19, voire 21 pays plutôt que d'enlever des prérogatives aux membres actuels. Sur la question des membres permanents supplémentaires, on sait qu'il y a des demandes de l'Inde, du Japon, du Brésil et de l'Allemagne, tout comme celles des pays africains. Je préconisais en second lieu de renoncer à la clause du mandat limité à deux ans pour les membres non permanents. Sur le plan du droit de veto, j'ai suggéré troisièmement de le laisser en l'état, sans le restreindre ni l'étendre, car sinon toute réforme aurait été condamnée d'avance. Mais à peine avais-je émis ces propositions que mon mandat d'un an s'est achevé.

Lire aussi: [Comment Pékin a réussi à impliquer l'ONU pour financer la Route de la soie](#)

Au Conseil de sécurité, la Suisse ne risque-t-elle pas de perdre son image de pays neutre?

Non, non et non! On me pose cette question pour la centième fois et ma réponse est toujours la même. Connaissez-vous un pays neutre qui a eu un problème parce qu'il a siégé au Conseil de sécurité? En adhérant à l'ONU, notre neutralité s'est même renforcée. Avant la votation de 2002, le Conseil fédéral a envoyé une lettre aux Nations unies spécifiant bien que «la Suisse rejoignait l'ONU en tant que pays neutre». L'ONU l'a acceptée ainsi et la Suisse a été accueillie par acclamation. C'est la même chose concernant notre participation au Conseil de sécurité. Celui-ci joue un rôle d'arbitre dans les conflits. Qui mieux qu'un pays neutre peut assumer ce rôle?

Le monde entier a eu l'impression que la Suisse n'était plus neutre lorsqu'elle a repris les sanctions de l'UE. Entre un Joe Biden étonné en bien et une Russie surprise en mal, personne n'a compris!

Il faut remonter dans l'histoire. En 1990, le Conseil de sécurité a prononcé des sanctions contre l'Irak lors de la guerre du Golfe. Qu'a fait la Suisse, qui n'était pas membre de l'ONU? Elle aurait pu dire à ce titre que cela ne la regardait pas. Mais elle aurait passé pour une profiteuse de la guerre. Elle a donc appliqué ces sanctions. Aujourd'hui, la Suisse n'a pas changé de stratégie. Je vous rappelle encore qu'en 1999 lors de la guerre au Kosovo, l'UE a décrété des sanctions en interdisant notamment tous les vols à destination de Belgrade, en Serbie. Le Conseil fédéral les a reprises, car il était hors de question que Swissair exploite la situation. Et cela n'a pas provoqué de polémique.

Lire sur ce sujet: [Ignazio Cassis: «Non, la neutralité n'est pas comprise comme une forme de lâcheté»](#)

C'est difficile d'expliquer la neutralité à l'étranger?

Je suis effectivement surpris du remue-ménage que la décision du Conseil fédéral a provoqué. Si la Suisse n'avait pas repris les sanctions, nous aurions été considérés par nos amis – ce qui est beaucoup plus grave – comme des «traîtres» prenant fait et cause pour la Russie et ses oligarques. Nous n'avions pas d'autre choix. Cela dit, la Suisse aurait été plus à l'aise si elle avait été membre de l'UE. Dans ce cas, elle aurait pu influencer sur le débat des sanctions. C'est en participant et en étant à la table des négociations qu'on gagne en souveraineté, et non en s'abstenant!

Joseph Deiss: «Sur le chemin de Canterbury». Aux Editions Rossolis